

## **Les Français exemplaires dans le sauvetage des enfants juifs <sup>1</sup>**

### **La France laisse les autres pays très loin derrière elle**

La France, un exemple dans le sauvetage des enfants juifs, n'est-ce pas un titre paradoxal et provocant ? La Rafle du Vél d'Hiv à Paris, les 16 et 17 juillet 1942, au cours de laquelle 4 000 enfants sont arrêtés par la police de Vichy et plus de 3 000 sont partis vers les camps d'extermination, nous rappelle les errements inexcusables du pays. Peut-on passer sous silence le crime du gouvernement français qui, pendant l'été 1942, déporte d'un territoire non occupé par les Allemands 500 enfants juifs vers la mort ? Certes, mais les statistiques sont là, sans discussion possible, elles classent l'infamie. Malgré ses comportements odieux, la France se place de loin au premier rang des sauveteurs. Il faut le dire. Qu'on en juge !

En Europe continentale (hors URSS) environ 10% à 15% seulement des enfants juifs ont survécu. Ce pourcentage s'établit à 12,5% aux Pays-Bas et atteint 65% en Belgique et 86% en France.<sup>2</sup> Si la « catastrophe » hollandaise s'était étendue à la France, ce ne sont pas 11 600 enfants juifs de France qui seraient partis pour toujours mais 73 500, près de sept fois plus !<sup>3</sup> Les arguments ne manquent pas, mais en aucun cas ils ne peuvent expliquer une différence aussi considérable. Citons-en deux qui ont été mentionnés de façon répétée.

Le régime d'occupation allemand en Hollande ne fut-il pas infiniment plus sévère qu'en France où un gouvernement national est resté en place ? En même temps, l'on blâme, à juste titre, ce gouvernement

---

<sup>1</sup> Cet article est paru dans le numéro de septembre 2007 de L'ARCHE, le Mensuel du judaïsme français.

<sup>2</sup> CHARGUERAUD Marc-André, *Survivre. Français, Belges, Hollandais et Danois face à la Shoah, 1940-1945*, Cerf/Labor et Fides, Paris/Genève, 2006. Voir tableau page 274.

<sup>3</sup> *Ibid.* Application aux 84 000 enfants juifs en France du pourcentage d'enfants juifs hollandais déportés (81,5%)

d'avoir intensément aidé, sans la moindre retenue, les nazis à déporter les Juifs. Ce qui est décrit comme un avantage pour la France devient un handicap. L'argument d'un pays plat en Hollande où il est difficile de se cacher, alors que la France offre les refuges de ses montagnes et de ses campagnes est faible. Pendant la guerre 80% des Juifs en France vivaient dans les grandes villes.

Une seconde série de chiffres montre que les résultats comparés entre la France et la Hollande sont très largement indépendants des contraintes nationales de chaque pays. Ils confirment l'exemplarité des Français dans le sauvetage des enfants. En Hollande, en pourcentage de leur population initiale respective, presque deux fois moins d'enfants que d'adultes ont survécu, ce qui semble logique étant donné la plus grande vulnérabilité des enfants.<sup>4</sup> En France, c'est le contraire : le pourcentage d'enfants déportés est près de deux fois inférieur à celui des adultes.<sup>5</sup>

Des chiffres remarquables, car, partout où Hitler possède le pouvoir, sa politique est la même. Il sait que la jeunesse est l'avenir d'un pays, d'un groupe social. Il déclare : « Dès l'instant où j'ai la jeunesse avec moi, les vieux peuvent aller moisir au confessionnal. Mais la jeunesse, c'est autre chose, c'est moi que cela regarde. » Et Adolf Eichmann, le chef de la section juive de la Gestapo, transpose cette politique en demandant que tous les enfants juifs soient liquidés, car « ils constituent sans exception un matériau biologique précieux. »<sup>6</sup> Ailleurs en Europe, ces enfants ont été de loin les victimes innocentes les plus nombreuses. Persécuter, torturer, puis massacrer un peuple, c'est un crime inqualifiable. S'attaquer en priorité aux enfants, c'est dépasser l'horreur. Les nazis l'avaient décidé.

Qu'en France le pourcentage d'enfants envoyés vers les camps de la mort ait été deux fois plus faible que celui des adultes a eu une conséquence capitale que l'on ne retrouve nulle part ailleurs en Europe.

---

<sup>4</sup> *Ibid.* En Hollande, 12,5% d'enfants ont survécu contre 28% d'adultes.

<sup>5</sup> *Ibid.* En France, 14% des enfants ont été déportés vers la mort contre 26% des adultes.

<sup>6</sup> BRAHAM Randolph, *The Politics of Genocide : The Holocaust in Hungary*, 2 vol. Columbia University Press, New York, 1981, p. 1081.

Environ 10 000 enfants sont restés seuls en France sans leurs parents déportés et pratiquement tous assassinés.<sup>7</sup>

Dix mille enfants sans parents, abandonnés, qui ont besoin pour échapper à la Gestapo d'être cachés, logés, nourris et aimés par des dizaines de milliers de gens de bonne volonté. Le problème des enfants prend alors une autre dimension et nécessite la mise en place en France d'une logistique très importante pour les prendre en charge. Elle a été assurée avec courage et persistance par des œuvres juives clandestines dont un nombre important travaillait avec le soutien de l'Union générale des Israélites de France (UGIF) et de groupes caritatifs chrétiens.<sup>8</sup> Ce sont ensuite de nombreuses organisations et familles chrétiennes, laïques, plus rarement juives, qui ont accueilli ces enfants dans la durée.

Cette tâche est rendue particulièrement difficile en France où près de 75% des Juifs sont « considérés » par les autorités allemandes d'occupation comme étrangers, ou apatrides. Il y a ceux qui viennent d'arriver, ceux qui sont naturalisés de fraîche date et même leurs enfants, qui, nés en France, sont bien Français, mais tombent pour les nazis dans la catégorie des étrangers. Les adultes sont trahis par leur accent, les enfants suivent le sort des parents. La plupart parlent encore yiddish en famille. Une fausse carte d'identité ne suffit plus à protéger l'enfant esseulé dont le regard s'anime au moindre propos en yiddish. Aux Pays-Bas les juifs étrangers ne sont que 16%, ce qui simplifie largement le problème qui vient d'être décrit.

Georges Garel, figure emblématique du réseau clandestin de l'Oeuvre de secours aux Enfants (OSE), décrit le vif sentiment de solidarité qui anime des Français pour le sauvetage des enfants : « L'enthousiasme et la foi des uns, l'expérience et la clairvoyance des autres, alliés à la générosité constante de l'Amérique n'auraient pas suffi à la tâche, si de

---

<sup>7</sup> CHARGUERAUD, op. cit, Tableau p. 274, Sur 350 000 Juifs vivant en France en 1940, 266 000 sont des adultes et 84 000 sont des enfants. 26% des adultes ont été déportés et 14% des enfants. Les 12% d'adultes supplémentaires correspondent à 32 000 personnes et le nombre correspondant d'enfants dépasse les 10 000. S'y ajoutent des milliers d'enfants confiés à des tiers par des parents désemparés.

<sup>8</sup> LAFFITTE Michel, *Un engrenage fatal. L'UGIF face aux réalités de la Shoah*, Liana Lévi, Paris, 2003, p. 226. Plus de 4 000 enfants ont transité par l'UGIF.

toute part sur le sol français épuisé par la guerre n'avait jailli vers nous un élan spontané de la population française. »<sup>9</sup>

Cet « élan spontané », ce sont des institutions souvent religieuses, parfois laïques et surtout de très nombreuses familles qui l'accomplissent. C'est là que ces milliers d'orphelins ont vécu des mois, parfois des années. Ces institutions, ces familles, c'est le dernier maillon du sauvetage, le maillon permanent. Or héberger un enfant, c'est un acte généreux en ces temps de disette. S'il est juif, c'est aussi une décision courageuse qui met volontairement l'institution ou la famille hors de la légalité avec toutes les conséquences graves que cela implique à l'époque.

Pour un enfant caché, ce sont au moins deux, mais plus souvent quatre, cinq ou six personnes qui sont impliquées. Les orphelins juifs entrés en clandestinité avoisinent les 10 000, c'est donner l'importance du nombre de sauveteurs. Aux 2 693 Français ayant reçu du Yad Vashem le titre de Justes parmi les nations pour avoir sauvé un ou plusieurs Juifs, il faudrait d'après l'historien Lucien Lazare ajouter de 5 000 à 10 000 Justes supplémentaires.<sup>10</sup>

L'historien israélien Asher Cohen a montré que « l'histoire du sauvetage est plus composée de faits individuels que de l'action des institutions. C'est l'addition de milliers d'histoires particulières qui n'ont pas été enregistrées et ne laissent le plus souvent de trace que dans la mémoire individuelle. Ce serait manquer à la vérité historique de ne pas en faire état parce qu'elles n'ont pas laissé de traces dans les archives. »<sup>11</sup>

Le devoir de reconnaissance s'impose. Avec les années qui passent et l'information qui disparaît, ce devoir ne peut plus être individuel, il doit être global, pour les dizaines de milliers de personnes qui ont œuvré pour sauver les enfants.

**Copyright Marc-André Charguéraud, Genève 2010**

---

<sup>9</sup> RAYSKI Adam, *Le choix de Juifs sous Vichy. Entre la soumission et la résistance*. Editions de la Découverte, Paris, 1992, p. 201. Garel est juif.

<sup>10</sup> LAZARE Lucien, *Le Livre des Juste. Histoire du sauvetage des Juifs par des non Juifs en France, - 1940-1944*, Jean Claude Lattès, Paris, 1993, p. 27.

<sup>111</sup> REMOND René introduction à COHEN Asher, *Persécutions et sauvetage : Juifs et Français sous l'occupation et sous Vichy*, Cerf, Paris, 1993, p. 8.



